

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

13 JANVIER 2021

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au centre récréatif Aimélacois à 19h54 mercredi le 13^{ième} jour de janvier 2021. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

2021-01-16

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité de renoncer à l'avis de convocation pour la tenue de cette séance extraordinaire.

2021-01-17

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du contrat de travail de Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière;

ATTENDU QUE ledit contrat de travail a effet à compter du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu **SUR DIVISION** (contre : Messieurs Thomas-Louis Thivierge et Cajetan Guay) que les membres du conseil acceptent le contrat de travail modifié de Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à partir du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2021. Que Madame Claire Gagnon, mairesse, est mandaté à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, ledit contrat de travail.

2021-01-18

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 20h03.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 13 janvier 2021, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.